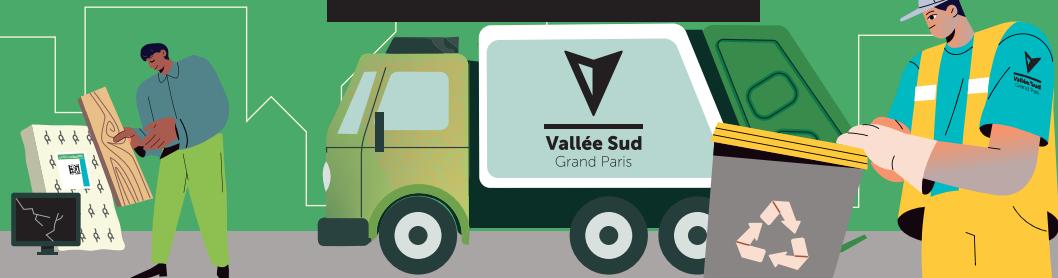


Fontenay-aux-Roses



Guide du tri

CALENDRIER DE COLLECTE

2026



Vallée Sud
Grand Paris



Bagnyux





Carl SEGAUD

Président de Vallée Sud - Grand Paris



Laurent VASTEL

Maire de Fontenay-aux-Roses

Vice-Président de
Vallée Sud - Grand Paris

Chère Madame, Cher Monsieur,

Voici l'édition 2026 de votre guide du tri et calendrier des collectes. Nous avons souhaité que ce document vous présente de manière claire tous les dispositifs de collecte que votre intercommunalité met en place pour agir en faveur de la transition énergétique, comme le service des encombrants à la demande ou la collecte des déchets alimentaires.

Le tri sélectif ne doit pas être une contrainte, c'est un acte citoyen essentiel pour préserver nos ressources, réduire notre empreinte écologique et construire un avenir plus durable.

Un tri de qualité permet en effet de transformer les déchets en nouvelles matières premières. Une bouteille en plastique recyclée peut devenir un pull polaire, une boîte de conserve se transforme en cadre de vélo, et le papier usagé renaît en cahiers ou en journaux. Chaque geste compte : un emballage mal trié peut contaminer toute une benne de recyclage et réduire à néant les efforts de tous.

Le recyclage, c'est l'affaire de tous. Ensemble, nous pouvons améliorer notre environnement et notre cadre de vie.

Généralement.

P. 3 **VALLÉE SUD
RECYCLE**

P. 4 **COLLECTE DES
DÉCHETS
ALIMENTAIRES**

P. 5 **EMBALLAGES
ET PAPIERS**

P. 5 **EMBALLAGES
EN VERRE**

P. 6 **VÉGÉTAUX
DE JARDIN**

P. 7 **ORDURES
MÉNAGÈRES**

P. 7 **TEXTILES**

P. 8 **DÉCHÈTERIE**

P. 9 **DÉFI ZÉRO DÉCHET**

P. 10 **RÈGLES POUR LE
BON DÉROULEMENT
DES COLLECTES**

P. 11 **MES JOURS
DE COLLECTE**

P. 13 **LISTING DES RUES**



VALLÉE SUD RECYCLE :

VOTRE SERVICE DE COLLECTE
D'ENCOMBRANTS À LA DEMANDE !



À la demande

Vallée Sud Recycle est l'unique service de collecte des encombrants pour toutes les villes du Territoire. Les encombrants, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les produits toxiques sont collectés devant chez vous, sur rendez-vous.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Mobiliers et équipements d'ameublement
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Déchets de démolition et de bricolage
- Grands cartons d'emballage
- Produits toxiques



DÉCHETS NON ACCEPTÉS

-
- Végétaux de jardin
 - Déchets médicaux
 - Pneus
 - Tout élément vitré (miroirs, vitres etc.)
 - Matériaux amiantés

Vallée Sud Recycle - Mode d'emploi :

Facile et rapide, la prise de rendez-vous se fait en 4 étapes sur internet ou par téléphone pour une collecte du lundi au vendredi matin.

Par internet :

Formulaire en ligne sur valleesud.fr -
rubrique gestion des déchets



Par téléphone :

0 800 02 92 92
(appel gratuit)



Précautions à prendre pour les déchets toxiques

- Fermer hermétiquement les produits afin d'éviter tout risque de pollution
- Veiller à ce que l'identification du contenu soit visible lors de la collecte



LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

La collecte des déchets alimentaires se déploie dans différents secteurs du Territoire.

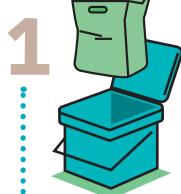
Collectés et valorisés spécifiquement, les déchets alimentaires sont transformés en nouvelle ressource, compost ou biométhane.

LES DÉCHETS CONCERNÉS

- Les déchets de préparation de repas
- Les restes de repas
- Le thé et le café
(y compris les sachets de thé en papier et filtres à café)
- Les aliments périmés sans emballage
- L'essuie-tout



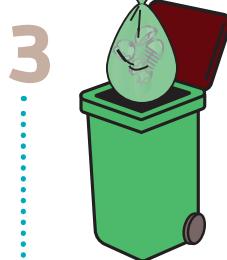
Comment procéder ?



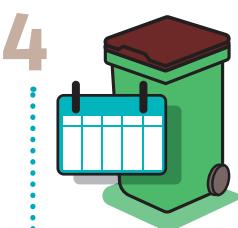
1 Je place un sac biodégradable dans mon bioseau



2 Je dépose mes déchets alimentaires



3 Deux fois par semaine minimum, je vide mon bioseau dans le bac à couvercle marron



4 Je présente le bac à la collecte 1 fois par semaine



Attention : La collecte des déchets alimentaires remplace l'une des collectes d'ordures ménagères.

Reportez-vous au listing des rues pour savoir si vous êtes concerné par cette collecte.



EMBALLAGES ET PAPIERS

Tous les emballages et papiers se trient. Ils sont collectés une fois par semaine.



Métaux

Plastiques et polystyrènes

Cartons

Papiers

POUR UN RECYCLAGE EFFICACE :

**Les emballages c'est en vrac,
pas en sac !**



Attention :

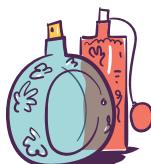
Dans le bac, jetez en vrac
les emballages vidés sans
les imbriquer ni les laver.

Les cartons doivent être
pliés et mis dans le bac.

EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles



Bouteilles de parfum



Pots et bocaux



Attention :



Les capsules et couvercles
doivent être mis dans le bac
jaune.



Les verres à boire doivent être mis
dans le bac des ordures ménagères.



**Les bouchons en liège et en
matière synthétique** doivent
être mis dans le bac des ordures
ménagères. Ils peuvent être repris
par certains cavistes.



Les bouteilles en plastique
doivent être mises dans le bac jaune

VÉGÉTAUX DE JARDIN



La collecte des végétaux a lieu les 4 premières semaines de janvier en même temps que la collecte des sapins puis chaque semaine de mi-mars à mi-décembre. Les végétaux doivent être déposés en vrac dans le bac.



Petits branchages en fagots bien liés
(moins de 5 cm de diamètre et moins de 1,5 m de long)



Tonte de pelouse et tailles de haies



Fleurs coupées et feuilles mortes



Attention

En raison du froid et du gel, certaines collectes sont susceptibles d'être reportées.

En dehors de la période de collecte, les déchets verts sont collectés en déchèterie.



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Les sapins de Noël **sans flolage ni décorations** sont collectés en porte à porte durant le mois de janvier au jour de collecte des déchets végétaux.

COMPOSTAGE À DOMICILE

Tous les déchets d'origine végétale peuvent être compostés à domicile. Vallée Sud - Grand Paris vous propose gratuitement des composteurs et lombricomposteurs.



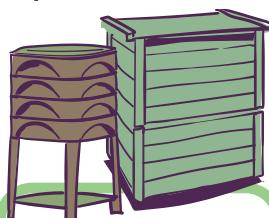
Déchets de la cuisine et de la maison
(composteur et lombricomposteur)

Epluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en vrac ou en sachet en papier), café, essuie-tout, journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'œufs en carton...



Déchets du jardin (composteur)

Fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de gazon (en petite quantité)...



Pour obtenir votre **composteur ou lombricomposteur gratuit** : valleesud.fr rubrique «Gestion des déchets»

ORDURES MÉNAGÈRES



Bac

Borne enterrée

Tout ce qui reste après avoir fait le tri !

Exemples : Restes d'aliments (viande, poisson)*, miroirs, pots de fleurs, textiles souillés, couches, lingettes, vaisselle cassée...



Attention



Dans le bac des ordures ménagères, jetez les déchets dans un sac bien fermé.

Le dépôt de déchet au sol est interdit.

* Sauf pour les secteurs qui bénéficient de la collecte des déchets alimentaires

TEXTILES

TEXTILES ACCEPTÉS

- Tous les vêtements
- Le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux)
- Les chaussures



Borne textile



Attention

Les vêtements doivent être propres, secs et les chaussures nouées par paire. Le tout emballé dans des sacs fermés.



POINTS DE COLLECTE

Géolocalisez vos points de dépôts sur refashion.fr



DÉCHÈTERIE GRATUITE



**La déchèterie de Meudon
est accessible uniquement
sur rendez-vous.**



LIEU : Route du pavé des Gardes,
Rond-point des Bruyères
92190 Meudon



**HORAIRES : du lundi au samedi
de 7h à 12h et de 13h30 à 18h30
(19h30 du 1^{er} avril au 31 octobre)
et le dimanche de 9h à 12h30.
Fermée le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et
25 décembre.**



DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique, déchets d'ameublement (literie, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (palettes, cagettes, bois massif...), textiles, déchets toxiques (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), cartouches, toners, bouteilles de gaz et extincteurs.

MODALITÉS D'ACCÈS

Accès gratuit aux particuliers sur rendez-vous.

**Pour prendre rendez-vous :
valleesud.fr ou
0 800 10 10 21 (appel non surtaxé)**



CONNAISSEZ-VOUS LE DÉFI ZÉRO DÉCHET ?

Apprenez à réduire vos déchets !

Le but n'est pas d'arriver à zéro, mais

de prendre conscience de la quantité de déchets jetée chaque année et de la diminuer progressivement. Au-delà des bénéfices pour l'environnement, le Défi Zéro Déchet permet aussi de faire des économies et de prendre soin de sa santé.

- En moyenne **200 foyers** inscrits chaque année depuis 2018.
- De nombreux **ateliers pratiques** organisés en semaine et le week-end, dans les 11 villes du Territoire pour aider les participants à adopter les écogestes. Ateliers **couture, faire soi-même** (cosmétique et ménager), **cuisine** et aussi ateliers **partage**.
- Un accès au portail Zéro déchet avec l'ensemble des ressources (événements, écogestes...).
- Les participants réalisent des pesées de leurs déchets (profil « candidat ») et mettent en évidence la réduction des déchets de la communauté Zéro Déchet par rapport aux tonnages collectés sur le Territoire. On observe en moyenne **10 tonnes de déchets évitées** par saison de Défi (depuis 2020).

La saison 2025-2026 est lancée et se terminera avant les grandes vacances scolaires (fin juin).

Les inscriptions restent ouvertes pendant toute la durée du Défi avec le profil « riverain ». En vous inscrivant, vous aurez accès à l'ensemble des ressources sur le portail Zéro Déchet.



Inscrivez-vous
en scannant ce qr code.

LE PORTAIL ZÉRO DÉCHET !

Un site internet dédié à l'opération a été développé pour faciliter le suivi du Défi. Découvrez toutes les actualités après inscription sur valleesud.fr et bénéficiez ainsi d'un accompagnement et d'écogestes adaptés à votre quotidien.



Vous ne souhaitez pas vous lancer tout de suite ?

Consulter le guide des écogestes sur valleesud.fr rubrique gestion des déchets.

DES RÈGLES POUR LE BON DÉROULEMENT DES COLLECTES

Les collectes sont réalisées tous les jours de l'année y compris les jours fériés. La présence de bacs sur l'espace public en dehors des jours et horaires de collecte est interdite. Tout déchet au sol est prohibé. Toute infraction pourra être verbalisée par les autorités compétentes.



LA COLLECTE DU MATIN A LIEU À PARTIR DE 6H, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, la veille au soir à partir de 20h ou avant 6h.



LA COLLECTE DU SOIR A LIEU À PARTIR DE 15H, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, en début d'après-midi et avant 15h.

Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte.



TOUTES
LES INFOS SUR

 **valleesud.fr**
Rubrique
GESTION DES DÉCHETS



APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**



PENSEZ-Y !

Générez votre calendrier de collecte personnel directement depuis valleesud.fr

Renseignez votre commune et votre rue,
votre PDF est prêt !



MES JOURS DE COLLECTE 2026



Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte !



Vallée Sud
Grand Paris



EMBALLAGES EN VERRE

SECTEUR A

- Mardi matin (semaine impaire)
13 - 17 janvier
10 - 24 février
10 - 24 mars
7 - 21 avril
5 - 19 mai
2 - 16 - 30 juin
14 - 28 juil
11 - 25 août
8 - 22 septembre
6 - 20 octobre
6 - 17 novembre
1 - 15 - 29 décembre

SECTEUR B

- Mardi soir (semaine impaire)
13 - 17 janvier
10 - 24 février
10 - 24 mars
7 - 21 avril
5 - 19 mai
2 - 16 - 30 juin
14 - 28 juil
11 - 25 août
8 - 22 septembre
6 - 20 octobre
6 - 17 novembre
1 - 15 - 29 décembre



DÉCHETS ALIMENTAIRES

- Lundi soir
- Mardi matin
- Vendredi matin
- Samedi matin



ORDURES MÉNAGÈRES

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Lundi et vendredi matin | <input type="checkbox"/> Mardi matin |
| <input type="checkbox"/> Lundi et vendredi soir | <input type="checkbox"/> Samedi matin |
| <input type="checkbox"/> Mardi et samedi matin | <input type="checkbox"/> Vendredi soir |
| <input type="checkbox"/> Lundi matin | |



EMBALLAGES ET PAPIERS

- Mardi soir
- Mercredi matin
- Jeudi matin

SAPINS & VÉGÉTAUX DE JARDIN

LUNDI MATIN

- Les lundis suivants de janvier
5 - 12 - 19 - 26 janvier

MARDI MATIN

- Les mardis suivants de janvier
6 - 13 - 20 - 27 janvier



VÉGÉTAUX DE JARDIN

LUNDI MATIN

- Tous les lundis matin du 9 mars au 7 décembre inclus
9 - 16 - 23 - 30 mars
6 - 13 - 20 - 27 avril
4 - 11 - 18 - 25 mai
1 - 8 - 15 - 22 - 29 juin
6 - 13 - 20 - 27 juillet
3 - 10 - 17 - 24 août
7 - 14 - 21 - 28 septembre
5 - 12 - 19 - 26 octobre
2 - 9 - 16 - 23 - 30 novembre
7 décembre

MARDI MATIN

- Tous les mardis matin du 10 mars au 8 décembre inclus
10 - 17 - 24 - 31 mars
7 - 14 - 21 - 28 avril
5 - 12 - 19 - 26 mai
2 - 9 - 16 - 23 - 30 juin
7 - 14 - 21 - 28 juillet
4 - 11 - 18 - 25 août
1 - 8 - 15 - 22 - 29 septembre
6 - 13 - 20 - 27 octobre
3 - 10 - 17 - 24 novembre
1 - 8 décembre



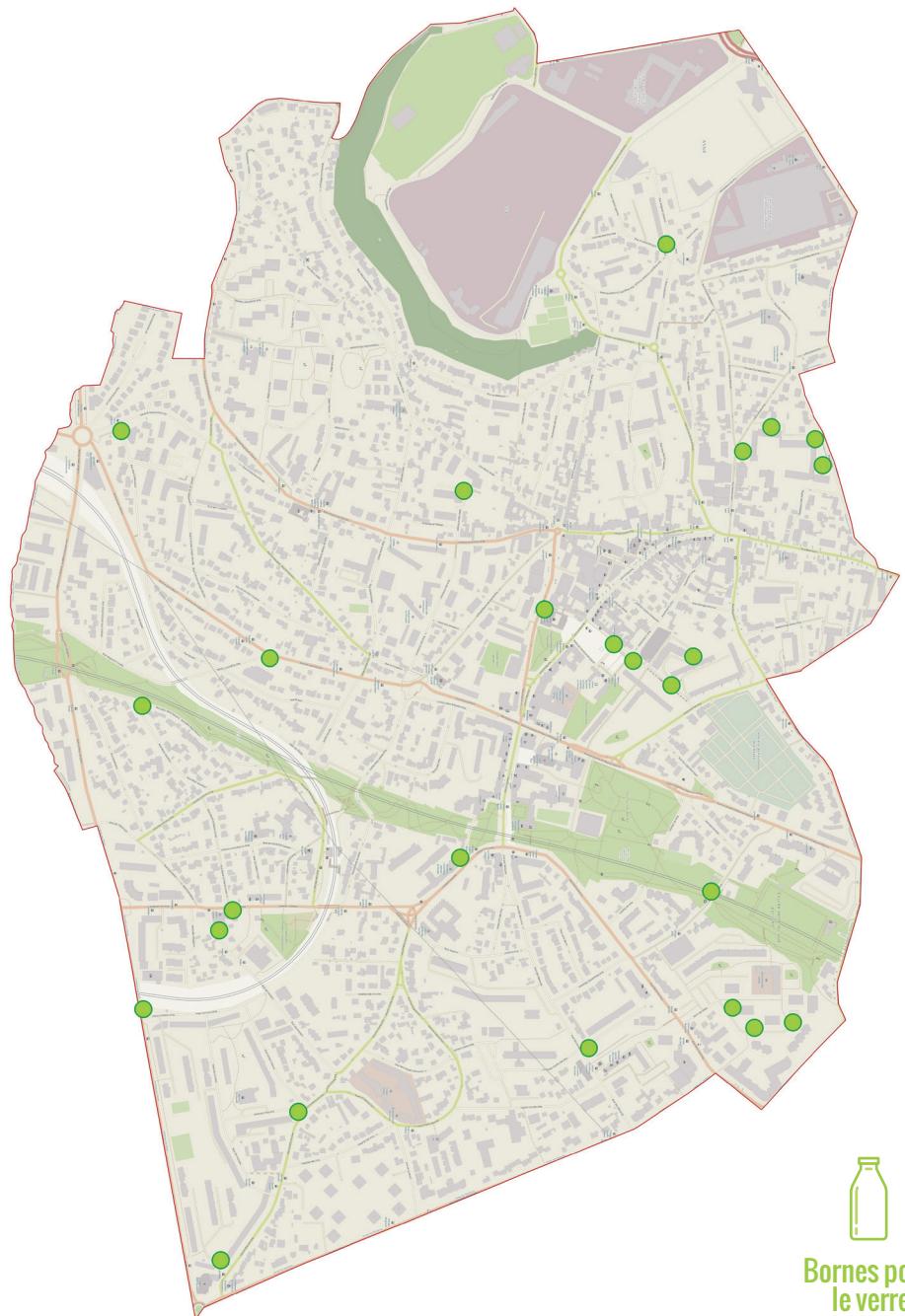
ENCOMBRANTS, DÉCHETS TOXIQUES ET DEEE À LA DEMANDE

UN SEUL SERVICE
VALLÉE SUD RECYCLE



www.valleesud.fr >
rubrique gestion des déchets

Plus d'informations en page 3



Bornes pour
le verre



LISTING DES RUES

Les collectes sont réalisées tous les jours fériés de l'année.

A Peupliers (allée des) côté impair	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
A Peupliers (allée des) côté pair	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	
Abbé Grandjean (rue de l')	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Abbé Turgis (rue de l')	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Albert Camus (allée)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Alexander Fleming (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Alfred de Musset (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
André Chénier (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
André Neyts (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
André Salel (rue) côté impair : n°1 au n°39 côté pair : n°4 au n°22 et du n°40 au n°54	Lundi	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
André Salel (rue) côté pair : n°24 au n°32	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Antoine Petit (rue) côté pair : du n°4 au n°6, côté impair : du n°7 au n°11 et du n°17 au n°21	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Antoine Petit (rue) côté pair : n°2 côté impair : n°3	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	
Auguste Lemaire (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Auguste-Constant Ernoult (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Auguste-Constant Ernoult (rue) côté impair : n°7	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	
Augustin Claude (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Augustin Claude (rue) côté impair : n°7	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	
Augustin Pajou (square)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Avenir (rue de l')	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Avenue Jean Perrin	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Beautemps Beaupré (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Bellevue (rue de)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Bénards (rue des) côté impair : du n°1 au n°9, n°51 côté pair : n°36B	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Bénards (rue des) côté pair : du n°2 au n°34 et du n°38 au n°42 côté impair : du n°15 au n°49 et du n°53 au n°55	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir

Blagis (carrefour des)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Blanchard (rue) côté pair : n°4	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Blanchard (rue) côté impair : du n°5 au n°9 et du n°19 au n°23 côté pair : du n°6 au n°20	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Blanchard (rue) côté impair : du n°25 au n°33 côté pair : du n°24 au n°60 et du n°76 au n°84	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Blanchard (rue) côté pair : n°62 et n°70	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	
Boris Vildé (rue) côté impair : du n°1 au n°33 côté pair : du n°2 au n°38	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Boris Vildé (rue) côté pair : du n°122 au n°140	Samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Lundi matin	Mardi matin
Boris Vildé (rue) côté impair : du n°35 au n°69 côté pair : du n°40 au n°114	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Boucicaut (rue) côté impair : du n°1 au n°51 côté pair : n°2 au n°38	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Boucicaut (rue) côté impair : du n°53 au n°55, du n°75 au n°113 et n°117 côté pair : du n°40 au n°118	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	
Boucicaut (rue) côté impair : du n°121 au n°139 côté pair : du n°122 au n°148	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Briant (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Buffets (rue des)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Camille Saint-Saëns (allée)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Capitaine Paoli (rue du)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Carnot (place)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Cavée (carrefour de la)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Champarts (ruelle des)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Charles Péguy (rue)	Ludni et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Château Sainte-Barbe (place du)	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	
Château Sainte-Barbe (place du) côté impair : n°1	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Chevreuse (voie de)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Clos des Rosati (rue du)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Couloirs (rue des)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Demi-Lune (ruelle de la)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Division Leclerc (avenue de la)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Division Leclerc (avenue de la) côté impair : n°1	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	

Docteur Soubise (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Durand-Bénech (rue) côté impair : du n°1 au n°25 côté pair : du n°2 au n°26	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Durand-Bénech (rue) côté impair : du n°27 au n°45 côté pair : du n°44 au n°52	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Eglantines (allée des)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Eglise (place de l')	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Emmanuel Chabrier (allée)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Ernest Laborde (place)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Estienne d'Orves (rue d') côté impair : du n°3 au n°15 et du n°33 au n°49 côté pair : du n°4 au n°32 et du n°48 au n°78	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Estienne d'Orves (rue d') côté impair : du n°17 au n°31 côté pair : du n°34 au n°44	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Fauvettes (rue des)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Fauvettes (rue des) côté pair : n°30	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Félix Pécaut (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Ferdinand Lot (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Fleurie (allée)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Fleurie (allée) côté pair : n°22	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	
Fontaine aux Prêtres (rue de la)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Fort (rue du)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Fosse Bazin (rue de la)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur B	Lundi matin	Samedi matin
François Moreau (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
François Villon (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
François-Joseph Bouille (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Gabriel Péri (avenue) côté impair : du n°3 au n°65 côté pair : du n°4 au n°50	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Gabriel Péri (avenue) côté pair : n°74 et du n°84 au n°104	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Gabriel Péri (avenue) côté impair : du n°67 au n°119 côté pair : n°52 au n°72 et du n°76 au n°82	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Gambetta (rue) côté impair : du n°1 au n°5	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Gambetta (rue) côté pair : du n°2 au n°68 côté impair : du n°7 au n°25	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Gaston Sansoulet (avenue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin

Général de Gaulle (place du)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Général de Gaulle (place du) côté pair : n°2	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	
Général Leclerc (avenue du) côté impair : du n°1 au n°17 côté pair : n°2 au n°28	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Général Leclerc (avenue du) côté impair : du n°19 au n°31 côté pair : du n°34 au n°68	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Gentil Bernard (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Georges Bailly (rue) côté pair : du n°32 au n°48	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Georges Bailly (rue) côté impair : du n°1 au n°45 côté pair : n°2 au n°30	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Georges Bizet (allée) présentation rue de la Roue	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Georges Bronne (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Glycines (allée des)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Glycines (allée des) côté impair : n°1 et n°7	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Guérard (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Guérard (rue) côté pair : du n°22B au n°24	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	
Hautes Sorrières (rue des)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Henri Dunant (place)	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	
Île (rue de l')	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Île (rue de l') côté impair : n°21	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Île (rue de l') côté impair : du n° 23 au n° 37B	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Jacquemin (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Jean Jaurès (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Jean Lavaud (rue)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Jean Longuet (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	
Jean Monnet (place)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Jean Moulin (avenue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Jean Perrin (rue) côté impair : du n°1 au n°5	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Jean Viollet (square)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Jeanne et Maurice Dolivet (avenue) côté pair : du n°10 au n°32 côté impair : du n°3 au n°37	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Jeanne et Maurice Dolivet (avenue) côté impair : n°1 côté pair : n°2	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Jean-Noël Pelnard	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin

Jean-Pierre Laurens (rue)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	
Joliot-Curie (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	
Joseph Leguay (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
La Boissière (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
La Fontaine (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Ledru-Rollin (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Léon Bloy (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Léon Blum (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Léon Blum (rue) côté impair : du n°3 au n°5	Mardi et samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	
Léonie Laporte (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Les Cottages	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Lilas (allée des)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Lombart (avenue) côté impair : du n°1 au n°7 côté pair : du n°2 au n°4	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Lombart (avenue) côté pair : n°12 côté impair : n°31	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Lombart (avenue) côté impair : du n°9 au n°23 côté pair : n°6, n°18 et du n°20 au n°50	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Maréchal Foch (avenue du) côté pair : du n°2 au n°28, n°42, n°68 et du n°70 au n°106	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Maréchal Foch (avenue du) côté pair : du n°34 au n°40, du n°44 au n°66, n°70 et du n°112 au n°126	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Maréchal Gallieni (rue du)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Marie et Pierre Curie (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Marie Nodier (allée)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Marinières (rue des)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Marx Dormoy (rue) côté impair : du n°1 au n°17 côté pair : du n°2 au n°38	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Marx Dormoy (rue) côté impair : du n°19 au n°69 côté pair : du n°42 au n°44	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Marx Dormoy (rue) côté pair : n°50 et n°54	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Maurice Philippot (rue)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Maurice Ravel (allée)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Mollins (avenue des)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Mordillat (rue)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Motties (rue des)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin

Mouilleboeufs (carrefour des)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	
Moulin Blanchard (rue du)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Moulin de la Tour (boulevard du)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Moulin de la Tour (boulevard du) côté impair : n°19 et n°21	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	
Moulins à Vent (rue des)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Ormeaux (allée des)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Ormeaux (rue des)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Panorama (route du)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	
Paradis (rue des)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Parc (avenue du)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Parc (avenue du) côté pair : n°4	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Parouseaux (impasse des)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Pasteur (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur B	Lundi matin	Samedi matin
Paul Langevin (avenue) côté pair : du n°12 au n°44 et du n°64 au n°76 côté impair : du n°21 au n°33 et n°49	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Paul Langevin (avenue) côté pair : du n°46 au n°62, côté impair : du n°13 au n°19 et du n°35 au n°47	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Paul Léautaud (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Paul Verlaine (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Pavillons (allée des)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Pépinières (rue des)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Pervenches (rue des)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Pervenches (rue des) côté impair : n°7	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	
Pierre Bonnard (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Pierre Brossolette (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Pierre Letourneau (passage)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	
Pierre Letourneau (passage) côté pair : n°10	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Pierrelais (rue des)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Plateau (rue du)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Potiers (rue des)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Prés (sentier des)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Procession (chemin de la)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Professeur Leriche (rue du)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Raymond Croland (avenue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Redoute (rue de la)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir

Rémy Laurent (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Renaudin (chemin)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
René Barthélémy (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
René Isidore (avenue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
René Vauthier (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
République (boulevard de la)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Résistance (avenue de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Lundi matin	
Richardes (rue des)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Richardes (rue des) côté impair : n°15	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	
Robert Marchand (rue)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Roses (rue des)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Roses (villa des)	Lundi matin	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Vendredi matin
Roue (rue de la)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Rue Fournier (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Sablonnière (sentier de la)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Saints-Sauveurs (rue des) côté pair : du n°26 au n°38	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Saints-Sauveurs (rue des) côté pair : du n°26 au n°24 côté impair : du n°1 au n°15	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Scarron (rue) côté impair côté pair : du n°26 au n°42	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Scarpon (rue) côté pair : du n°4 au n°6	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Simon Létoile (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	
Site du Dépôt	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Sorrières (rue des)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Sorrières (sentier des)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Stand (allée du)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Stand (rue du)	Samedi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Trois Communes (carrefour des)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	
Val Content (rue du)	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Mardi matin	
Valéry Larbaud (allée) Résidence Claire Fontenay	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur A	Mardi matin	Lundi soir
Verdun (avenue de)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur B	Mardi matin	Lundi soir
Verdun (avenue de) côté impair : n°7 et n°13	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	

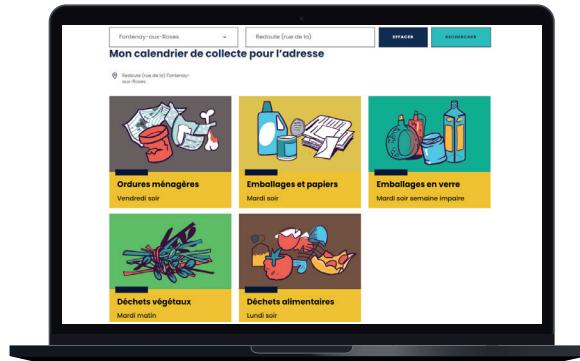
Si votre rue ou votre adresse ne figure pas dans le listing ci-dessus, contactez le :

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**

ou connectez-vous sur valleesud.fr



Téléchargez votre calendrier de collecte sur valleesud.fr !



Rubrique gestion des déchets



Des chargés de relation citoyenne
à votre écoute

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30
ET DE 13H30 À 18H00

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**



Des ambassadeurs du tri
SUR LE TERRAIN POUR VOUS
SENSIBILISER AUX CONSIGNES DE TRI



Fontenay-aux-Roses



Vallée Sud
Grand Paris

28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses



CITÉO
Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolie

